

Groupe de réflexion Féminisme et droit international

Conférence annuelle de la SEDI, Riga, 8-10 septembre 2016

## ***Les imaginaires genrés de la crise en droit international***

Proposition d'agora : appel à contributions

« Les internationalistes se délectent de belles crises. Une crise oriente le développement de la discipline et leur donne également le sentiment que leur travail est d'une importance immédiate et critique. » Ainsi débute l'article fondateur qu'Hilary Charlesworth publiait en 2002 au sujet de la « crise du Kosovo » de 1999. 13 ans plus tard et alors qu'une nouvelle vague d'attaques terroristes relance la « guerre contre le terrorisme », la communauté internationale se penche une fois de plus sur l'immuable question des menaces que ces nouveaux types d'acteurs non-étatiques posent pour la sécurité internationale. Il est par conséquent plus qu'à propos de s'interroger sur la relation que le droit international, et les internationalistes à travers lui, entretiennent avec la crise comme modèle paradigmatique de réflexion et d'action. Afin que le droit international puisse améliorer sa capacité à façonner et contribuer à la réglementation de la société internationale, les internationalistes ne peuvent continuer à redécouvrir chaque fois que leur discipline s'est effectivement construite autour des crises, pas plus qu'ils ne devraient traiter chaque « crise » comme un nouveau problème qu'on peut résoudre isolément. Les schèmes disciplinaires de type épisodique sous-jacents à la production et à la mise en œuvre du droit international contemporain ont des causes profondes.

Le droit, et le droit international en particulier, constituent des matrices fertiles en imaginaires, ceux qui sont inscrits dans les valeurs protégées par les règles et les principes qui les composent, et ceux, en partie identiques aux précédents, qui sont projetés sur les sujets et les objets desdites règles et principes. Réfléchir et agir en droit international sont deux activités qui font appel, et ainsi valident, certaines images visuelles et rhétoriques du monde reposant sur de puissantes structures cognitives, historiques et politiques telles que la dimension de genre, ainsi que celles de race et de classe. Le vocabulaire aseptisé et l'accent mis sur certains aspects de la crise et pas sur d'autres contribuent à une forme de sélectivité à l'intérieur même de la discipline du droit international. L'agenda international se trouve ainsi réduit à ce que les internationalistes estiment être leur « mission salvatrice », comme l'illustre l'intérêt que le droit international montre aux femmes comme seules victimes de conflit ou héroïnes occidentales. Ces stéréotypes ne peuvent rendre compte de toute la complexité et la contextualité des expériences et postures des femmes dans les sociétés ravagées par les conflits, ou post-conflit, ou même en temps de paix.

Bilingue, la table ronde (agora) envisagée a pour but de réunir des points de vue divers sur les différentes façons que le droit international comme discipline de crise, ou comme projet utopique ayant solutionné toutes les crises, se repaît de récits genrés, ainsi que sur les contributions que les féminismes peuvent offrir en matière de critique du *status quo* du droit international contemporain et de son obsession pour les crises. Pensée comme une véritable table ronde, plutôt qu'un panel traditionnel, cette agora se veut une plateforme interactive propice aux réflexions féministes et/ou en lien avec le genre au sujet du passé, du présent et du futur du droit international à travers, ou en dehors, de ses crises. Les approches innovantes telles que les recherches sur les images ou de type interdisciplinaires mettant au jour les réseaux discursifs complexes qui sont produits par l'interaction entre la couverture médiatique et la

politique communicationnelle des organisations internationales, et leur impact sur les récits genrés du droit international sont les bienvenues. Les contributions en français sont très fortement encouragées.

## Thèmes

Etant donné le caractère vaste et transversal du champ visé par cette agora, les contributions proposées peuvent toucher à de nombreuses thématiques telles que, mais sans être limitées à : des études de cas de la « politique de tous les jours » (*everyday politics*) du droit international et notamment le fait que les expériences des femmes sont souvent réduites au silence dans le cadre de la gestion des crises ou de leurs représentations : l'analyse du biais structurel de genre (*structural bias discourse analysis*) dans la rhétorique des internationalistes et des institutions du droit international en lien avec certaines crises ou avec la notion plus générale de crise ; l'analyse féministe et/ou postcoloniale de la crise idéal-typique en droit international (complexe du sauveur et interventions triomphantes d'un côté et récits historiques et coloniaux de l'autre) ; études de cas et/ou déconstruction théorique des temporalités féministes en droit international (régression, rédemption, rupture et répétition).

## Procédure de candidature

Un comité de sélection composé de membres du comité coordinateur du Groupe de réflexion Féminisme et droit international sera formé.

Veillez envoyer une proposition de 800 mots maximum (sous la forme d'un document Word ou PDF) à Dr. Loveday Hodson ([Loveday.Hodson@le.ac.uk](mailto:Loveday.Hodson@le.ac.uk)).

Chaque proposition doit contenir les informations suivantes :

- Nom de l'auteur-e et affiliation professionnelle ; Curriculum de l'auteur-e (y compris une liste sélective de publications) ;
- Coordonnées de l'auteur-e (y compris son adresse email et son numéro de téléphone)
- Si l'auteur-e est membre ou pas de la SEDI
- Si l'auteur-e souhaite que sa contribution soit pré-sélectionnée en vue de l'attribution du ESIL Young Scholar Prize

La sélection se fera sur la base des critères suivants, lesquels reprennent en grande partie ceux utilisés pour la conférence elle-même :

- Originalité et caractère innovant de la recherche
- Lien avec le thème de la conférence
- Répartition en termes de genre, origine géographique et langue
- Seule une proposition par auteur-e sera prise en compte

Les contributions pour cette agora seront sélectionnées sur la base de leur correspondance avec sa description et ses objectifs.

La date limite pour faire parvenir les contributions est le **15 janvier 2016**. Les candidat-e-s seront informées par le comité de sélection de sa décision au plus tard le 25 janvier 2016. Le comité de sélection déposera son projet d'agora auprès des organisateurs de la conférence de la SEDI avant le 31 janvier 2016 ; ils recevront une réponse au plus tard le 31 mars 2016.

Le Groupe de réflexion ne peut malheureusement pas financer le déplacement ou la participation à la conférence. Veuillez vous référer à l'appel à contributions et au site de la SEDI pour des informations concernant cet aspect et pour toute autre information relative à la conférence.

**Comité organisateur de l'agora**

Loveday Hodson, Troy Lavers, Gina Heathcote, Emily Jones et Bérénice K. Schramm